

NUCLÉAIRE. Sur fond de réorganisation de l'activité Orano Cycle

Le syndicat Sud tire la sonnette d'alarme sur des sous-effectifs

« FAIRE des déclarations d'événements sur une mauvaise étiquette, une ronde faite avec vingt-quatre heures de retard ou tout autre manquement aux exigences d'exploitation, nous le comprenons », est intervenu le syndicat Sud, hier lors de la réunion de la commission locale d'information d'Orano.

« Mais n'en faire aucune quand on cisaille le combustible usé avec un effectif de cinq personnes au lieu des sept prévues dans la note de mission, quand on vitrifie avec seulement trois personnes, quand l'atelier plutonium est exploité en sous-effectif, cela a un impact important sur la sûreté et la sécurité du site », estime le syndicat.

Le directeur adjoint du site, René Charbonnier, venait de présenter le bilan 2019, avec 1 213 tonnes cisallées et l'objectif de réaliser le même volume cette année.

« Des enjeux de sûreté et de sécurité »

Dans son propos, Sud est aussi revenu sur la question des ordres de maintien en fonction, qui fait l'objet d'un contentieux entre Orano et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) devant le tribunal administratif de Caen (notre édition du 3 février). « Ces enjeux judiciaires ne sont pas liés qu'au droit de grève, mais aussi à ceux de sûreté et de sécurité. »

Le syndicat cite encore un exemple, celui sur service de Prévention, sécurité et radioprotection, dont la réorganisation se met en place avec un effectif qui passe de dix-neuf à quatorze agents par équipe, « et potentiellement treize dès 2021 ».



→ Le site d'Orano la Hague. La réorganisation juridique de la Business Unit Cycle, dont dépend l'usine, ajoute aux inquiétudes liées à des sous-effectifs pour certaines tâches.

« La Direccte a pris ses responsabilités, nous attendons désormais la même chose de l'Autorité de sûreté nucléaire », lance-t-il.

Pas d'inquiétude pour l'ASN

« Merci pour cette alerte », a répondu Adrien Manchon. Le responsable de l'ASN de Caen indique avoir regardé de près ces questions d'organisation. « L'effectif est robuste, il n'y a rien d'inquiétant », assure-t-il.

« Les organisations ne peuvent être figées. Elles évoluent, cela apporte une part d'inquiétude », convient René Charbonnier, agacé quand même par l'intervention du syndicat. Ces modifications ont été présentées aux parte-

naires sociaux, qui ont demandé une expertise. « La sécurité passe évidemment par un effectif minimum, et en cas de grève par exemple, un salarié ne peut quitter son poste que s'il est relevé », rappelle-t-il.

« Il y a un préavis de grève illimité sur le projet de réforme des retraites qui court depuis le 5 décembre. Est-ce raisonnable ? », s'interroge en aparté la CFE-CGC.

Il y a trois ans, une motion de la CLI

« La question des sous-effectifs n'est pas nouvelle », observe aussi Force ouvrière. Saisie par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement en novembre 2016, la commission avait même voté six mois plus tard une motion, dans la-

quelle elle se disait « convaincue qu'un certain malaise a gagné le personnel, et que ce malaise induit obligatoirement un climat où la sérénité est dégradée et peut entraver la sûre-

té et la sécurité » sur l'établissement.

La motion adoptée parlait même d'une « situation néfaste à la bonne marche de l'usine ».

« Peut-être faut-il relancer le

groupe de travail constitué à l'époque », avance Yannick Rousselet pour Greenpeace.

Scinder la Business Unit

Il y ajoute une autre dimension, avec le projet d'Orano d'une réorganisation juridique au sein de la Business Unit Cycle. « Nous allons effectivement créer deux entités : une avec la chimie et l'enrichissement, l'autre sur le recyclage avec les usines de la Hague et de Melox. Mais cela ne changera rien dans le quotidien des salariés », assure René Charbonnier. « Les accords sociaux seront reconduits », précise-t-il à l'adresse de Force ouvrière.

« Il y a, en jeu, les aspects économiques de la filière nucléaire. Nous sommes à la limite de la rentabilité. L'État en a conscience et va intervenir », analyse la CFE-CGC. Ce sera par le biais de la réorganisation d'EDF, le projet Hercule. « La filière retraitement pourrait être embarquée dedans. Orano ne peut pas contracter à perte. Et l'entreprise a besoin d'investisseurs. »

Jean LAVALLEY

L

REJOIGNEZ-NOUS !

Vendeur(se)
Végétal - Pépinière H/F

CDI - TEMPS PLEIN
2 POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Vous souhaitez participer au développement commercial de notre enseigne ?